



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Montcalm, qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Montcalm qui aura lieu le 31 mai 2022, seront déposés le rapport financier de l'année 2021 ainsi que le rapport du vérificateur externe, le tout, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., chapitre C-27.1).

DONNÉ à Sainte-Julienne, ce 3 mai 2022.

M^e Nicolas Rousseau, OMA
Directeur général et greffier-trésorier